RESTAURATIONS

DES

MONUMENTS ANTIQUES

PAR LES ARCHITECTES PENSIONNAIRES

DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

DEPUIS 1788 JUSQU'A NOS JOURS

PUBLIÉES

AVEC LES MÉMOIRES EXPLICATIFS DES AUTEURS

SOUS LES AUSPICES

DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

TEMPLE DE MARC-AURÈLE

(TEMPLE DE NEPTUNE)

PAR A. VILLAIN

PARIS

TYPOGRAPHIE ET LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1881

RESTAURATIONS

DES

MONUMENTS ANTIQUES

RESTAURATIONS

DES

MONUMENTS ANTIQUES

PAR LES ARCHITECTES PENSIONNAIRES

DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

DEPUIS 1788 JUSQU'A NOS JOURS

PUBLIÉES

AVEC LES MÉMOIRES EXPLICATIFS DES AUTEURS

SOUS LES AUSPICES

DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

TEMPLE DE MARC-AURÈLE

(TEMPLE DE NEPTUNE

PAR A. VILLAIN

PARIS

TYPOGRAPHIE ET LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C[IE]

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1881

LE

TEMPLE DE MARC-AURÈLE

(ROME)

RESTAURATION

EXÉCUTÉE EN 1824

PAR

ALEXANDRE VILLAIN

GRAND PRIX D'ARCHITECTURE

EN 1820

MÉMOIRE EXPLICATIF

SUR LA

RESTAURATION DU TEMPLE DE MARC-AURÈLE

A ROME

PAR ALEXANDRE VILLAIN

Sur la place dite *di Pietra*, à Rome, se voient les restes d'un magnifique édifice, appelé vulgairement Basilique d'Antonin, Temple de Mars, etc., etc. Quant à sa dénomination de Basilique, il est évident qu'elle est fausse; la disposition des colonnes et du mur intérieur ne laissent aucun doute que ces ruines ne soient celles d'un Temple. Palladio, dans son quatrième livre d'Architecture, nous donne une restauration de cet édifice, auquel il donne le nom de Temple de Mars, sans rapporter les autorités sur lesquelles il s'appuie.

Les antiquaires sont divisés d'opinions sur le nom que l'on doit donner à ce monument : les uns prétendent que ce Temple fut dédié à Antonin Pie; d'autres à Antonin Marc-Aurèle, son fils adoptif.

Publius Victor, cité par Donati dans sa nomenclature des édifices de Rome, s'exprime ainsi : *Templum D. Antonini cum cochlide columna, quæ est alta pedes CLXXV. Habet intus gradus CCVI et fenestellas LVI.* Or la Colonne Cochlide élevée à Antonin, et dont Publius Victor parle ici, est celle de Marc-Aurèle. Les inscriptions qui existent sur cette colonne et les bas-reliefs qui représentent les différents faits mémorables de la guerre Marcomanne, ne laissent aucun doute à cet égard. Le Temple dont parle Publius Victor est donc aussi élevé à Antonin Marc-Aurèle.

Actuellement, si l'on observe que Publius Victor a dû parler, dans sa description, de deux édifices voisins l'un de l'autre, on est conduit naturellement à penser que ces restes, que l'on voit aujourd'hui sur la piazza di Pietra, appartenaient au Temple d'Antonin Marc-Aurèle, les restes d'aucun Temple ne se trouvant à proximité de la Colonne.

Donati, qui s'est trompé sur la dénomination de la Colonne Cochlide, et qui la suppose élevée à

Antonin Pie, prouve d'une manière très claire que cette colonne, ainsi que le Temple dont nous nous occupons, ont été érigés en l'honneur du même empereur; il s'exprime en ces termes : *Sed quia Templum P. Victor statuit prope Columnam; erat hoc in fine olim ejus fori, ubi grandes adhuc marmoreæ columnæ videntur cum epistilio, in platea petræ, ut dicunt. Quod alii Basilicam, alii Porticum malunt dicere. Rectius dixeris Templum, ut ostendunt solidi parietes, parsque fornicis, quæ in ædes Romani Seminarii obversa est.* (Donati, p. 242.)

Il cite une médaille d'Antonin Pie, qui porte l'inscription : *Divus Antoninus, Divo Pio. S. C.*, sur laquelle on voit une colonne qu'il dit Cochlide, quoique la *médaille antique* ne l'indique en aucune manière. Cette médaille représente probablement la colonne (Apothéose) érigée en l'honneur d'Antonin Pie, et dont le piédestal se voit aujourd'hui dans les jardins de la Villa-Pia, au Vatican. Cette colonne, dont le chapiteau manque, devait être d'ordre corinthien; sa base était attique, son fût de granit et sans aucun ornement, telle que la représente la médaille; elle fut trouvée l'an 1777 dans le jardin du couvent des Missionnaires, en deux morceaux, dont on se servit pour la restauration de l'Obélisque solaire que l'on voit aujourd'hui sur la place de *Monte Citorio*.

Par toutes les raisons ci-dessus, je me suis donc cru autorisé à donner à l'édifice dont je représente ici la restauration, la dénomination de Temple de *Marc-Aurèle*. J'ai été confirmé dans mon opinion par l'avis de M. Fea, avocat, qui a bien voulu m'aider de ses conseils.

TEMPLE DE MARC-AURÈLE

Il reste de ce Temple onze colonnes d'ordre corinthien, une partie du mur de la cella et un pilastre d'ante. L'épaisseur de la partie du mur de la cella est en pépérin à l'extérieur, et en briques à l'intérieur. Ce mur était revêtu de marbre, comme l'indiquent les trous de crampons sur ses deux surfaces. Dans l'intérieur de la cour de la Douane se voient les restes de l'entablement intérieur du petit ordre; ce qu'il en reste est très ruiné, mais, dans les constructions modernes de la Douane, l'on retrouve des parties conservées de cet entablement. Il n'existe aucun vestige des colonnes de l'intérieur, mais la saillie de l'architrave sur le mur de la cella prouve clairement que les colonnes devaient être isolées.

Il reste un arrachement de la voûte du Temple, qui était construite en pierre ponce et ornée de caissons carrés et qui étaient revêtus de stuc. Ces caissons sont disposés comme ceux de la voûte intérieure du Panthéon.

La construction des petits arcs en briques, entre l'entablement intérieur et la voûte, indiquent la place des colonnes. (Voyez la feuille A, qui comprend les états actuels.)

La largeur du portique extérieur était voûtée en pierre ponce. L'architrave intérieure, qui est formée de la même assise qu'à l'extérieur, présente trois faces; elle est décorée de moulures ornées.

Le chapiteau d'ante du grand ordre est très ruiné, à l'exception des volutes qui m'ont servi pour la restauration du chapiteau de la colonne. Les joints de l'architrave sont à plomb du centre de chaque colonne. La frise est antique, mais recouverte d'un stuc moderne qui empêche d'en mesurer le galbe.

Un fragment de l'entablement de ce monument fut transporté dans le musée du Capitole, lors de la restauration de la Douane. Ce fragment offre la partie supérieure de la corniche indiquée sur la feuille A (états actuels).

L'entablement du petit ordre intérieur est assez bien conservé; dans quelques parties, la corniche se retrouve en entier. La frise, qui est bombée, est ornée de feuillages, mais elle est masquée en grande partie par un plancher moderne, qui empêche de voir son ensemble. (Voyez les états actuels.) L'architrave n'offre que les moulures premières et des arrachements d'ornements sur la première face. Dans le nombre des colonnes restantes, et par la disposition symétrique des ornements des soffites qui viennent se rencontrer, l'on a, évidemment, le milieu du Temple. (Voir les états actuels).

Palladio, et tous les auteurs qui se sont occupés de ce monument, ont pensé qu'il était entouré de marches comprises dans la hauteur des deux assises de travertin qui se voient au-dessus du sol actuel de la place.

Une fouille, que j'ai fait faire à l'effet de connaître la disposition véritable du soubassement, m'a donné la certitude que le Temple s'élevait sur un stylobate de quinze pieds de hauteur, terminé probablement à chacune des façades par un perron. J'ai trouvé le pavé antique de la place : il est en pépérin, porté sur un massif de blocage. (Voir la figure de la fouille.)

Sur la feuille indiquée B se trouvent le plan restauré de l'édifice et le plan de la Douane, où j'ai indiqué en noir les parties existantes de ce monument. N'ayant pu obtenir la permission de faire les fouilles nécessaires pour déterminer le nombre des colonnes de la façade latérale, j'ai cru assez probable la supposition que la Douane a été bâtie sur les fondations antiques du Temple.

Cette supposition paraît d'autant plus admissible, que la colonne que nous avons reconnue plus haut pour être le milieu du Temple est aussi située dans le milieu du bâtiment de la Douane. J'ai aussi indiqué sur le même plan de la Douane la restauration de l'édifice pour en faire connaître la coïncidence.

La même feuille B comprend une coupe sur le portique latéral du Temple. On y remarque que les colonnes de la façade latérale suivent la règle que donne Vitruve, livre III : « Les colonnes, tant au devant « qu'au derrière du Temple, doivent être posées directement à plomb sur leur centre, mais il faut faire en « sorte que les colonnes des coins et celles qui doivent suivre dans les rangs qui sont à droite et à gauche du « Temple, aient le côté du dedans qui regarde les murs du Temple absolument à plomb, donnant aux parties « du dehors la diminution dont il a été parlé, car cette diminution rendra la figure et l'aspect plus agréables. »

OBSERVATIONS

La feuille C comprend l'élévation principale du Temple au quarantième d'exécution. Ce Temple est de ceux que Vitruve appelle *Périptère*, parce qu'il est entouré de colonnes; *Octostyle*, parce qu'il a huit colonnes de face; *Pycnostyle*, parce qu'il a les colonnes serrées.

La feuille D comprend l'élévation latérale du Temple restaurée;

La feuille E comprend la coupe sur la longueur du Temple;

La feuille F comprend l'entablement au quart de l'exécution;

La feuille G comprend le chapiteau et la base de la colonne au quart de l'exécution;

La feuille H comprend l'entablement de l'ordre intérieur au quart de l'exécution, plus les soffites du grand ordre; plus deux coupes transversales : l'une, sur le milieu du Temple, indiquant la construction du mur de la cella; l'autre, sur le porche, faisant voir l'arrangement des refends avec la porte. Dans la première coupe, j'ai cherché à arranger la porte intérieure du Temple avec les lignes de l'entablement intérieur; mais l'entablement étant en contre-bas de la porte, cela me forçait à avoir la grille feinte : elle devenait inutile, ce que je n'ai pas cru raisonnable, puisque le Temple ne pouvait recevoir de jour que par cet endroit.

Signé : Alexandre VILLAIN.

TABLE DES PLANCHES

PLANCHE I.

1° Le plan antique. (*Feuille* A *de l'original.*)
2° La coupe sur le portique latéral du temple, montrant l'application de la règle de Vitruve. (*Feuille* B.)
3° La façade de la Douane (*Feuille* A.)
4° Le plan de la Douane. (*Feuille* B.)

PLANCHE II.

1° Elévation principale restaurée (*Feuille* C.)
2° Plan restauré. (*Feuille* B)

PLANCHE III

1° Façade latérale restaurée. (*Feuille* D.)
2° État actuel de la fouille. (*Feuille* B.)
3° Façade latérale (état actuel). (*Feuille* A.)
4° Coupe sur la fouille. (*Feuille* B)

PLANCHE IV

1° Coupe sur la longueur à moitié de l'élévation. (*Feuille* E.)
2° Soffite de l'ordre inférieur. (*Feuille* A.)
3° Mur de la Cella. (*Feuille* A.)
4° Fragment de l'entablement du grand ordre, conservé au Musée du Capitole. (*Feuille* A.)

PLANCHE V.

1° Coupe transversale sur le milieu du temple. (*Feuille* C.)
2° Coupe (état actuel) sur le mur de la Cella. (*Feuille* A.)
3° Entablement du petit ordre. (*Feuille* F.)
4° Disposition des ornements du soffite, donnant la moitié du temple. (*Feuille* A.)
5° Épaisseur d'un plancher moderne, qui empêche de voir l'ensemble de la frise; état actuel de l'architrave. (*Feuille* A.)

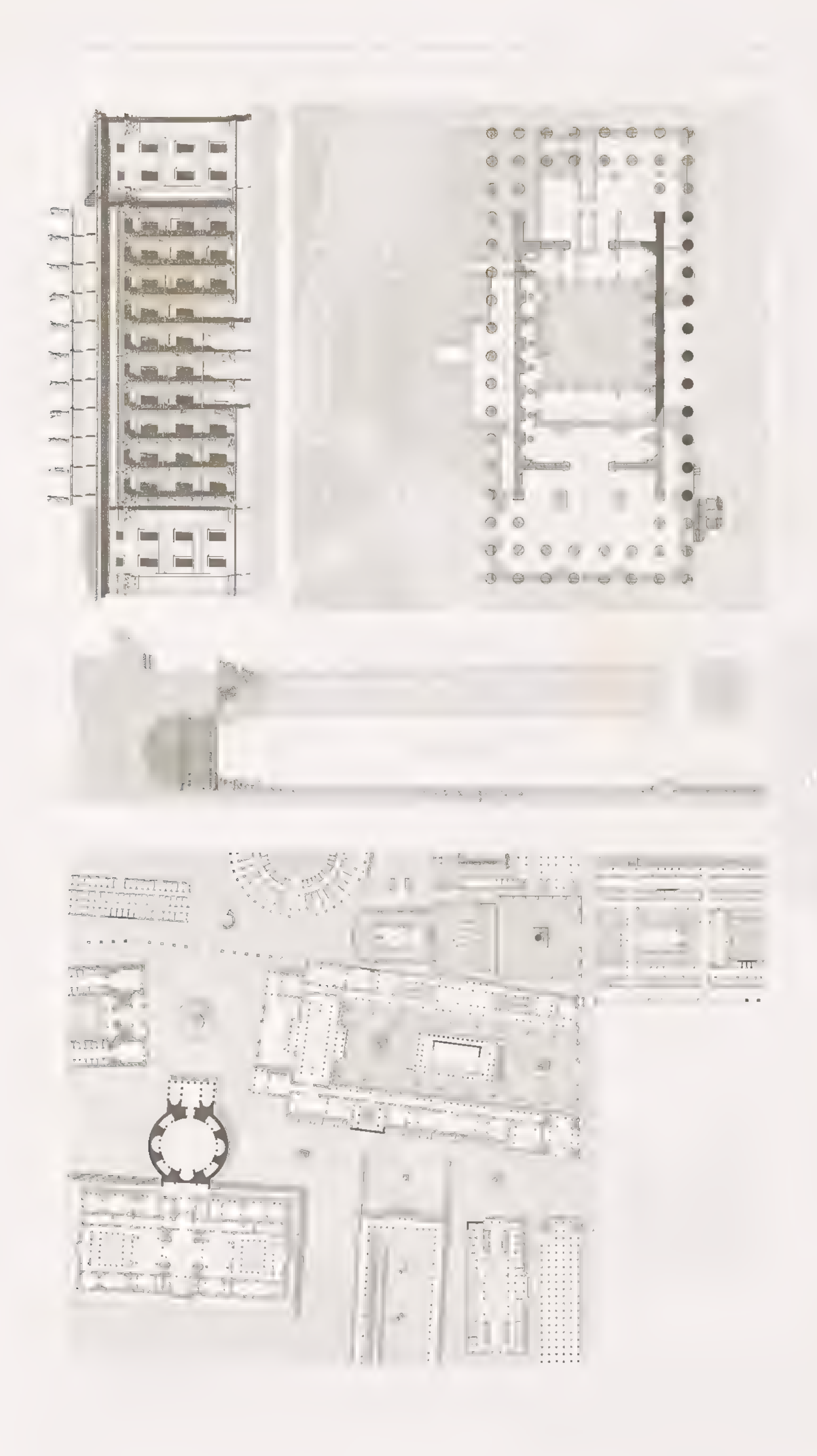
PLANCHE VI.

Chapiteau et base. (*Feuille* G.)

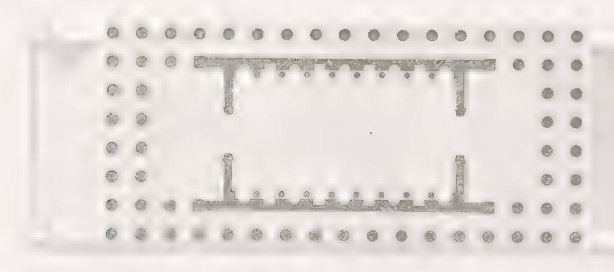
PLANCHE VII.

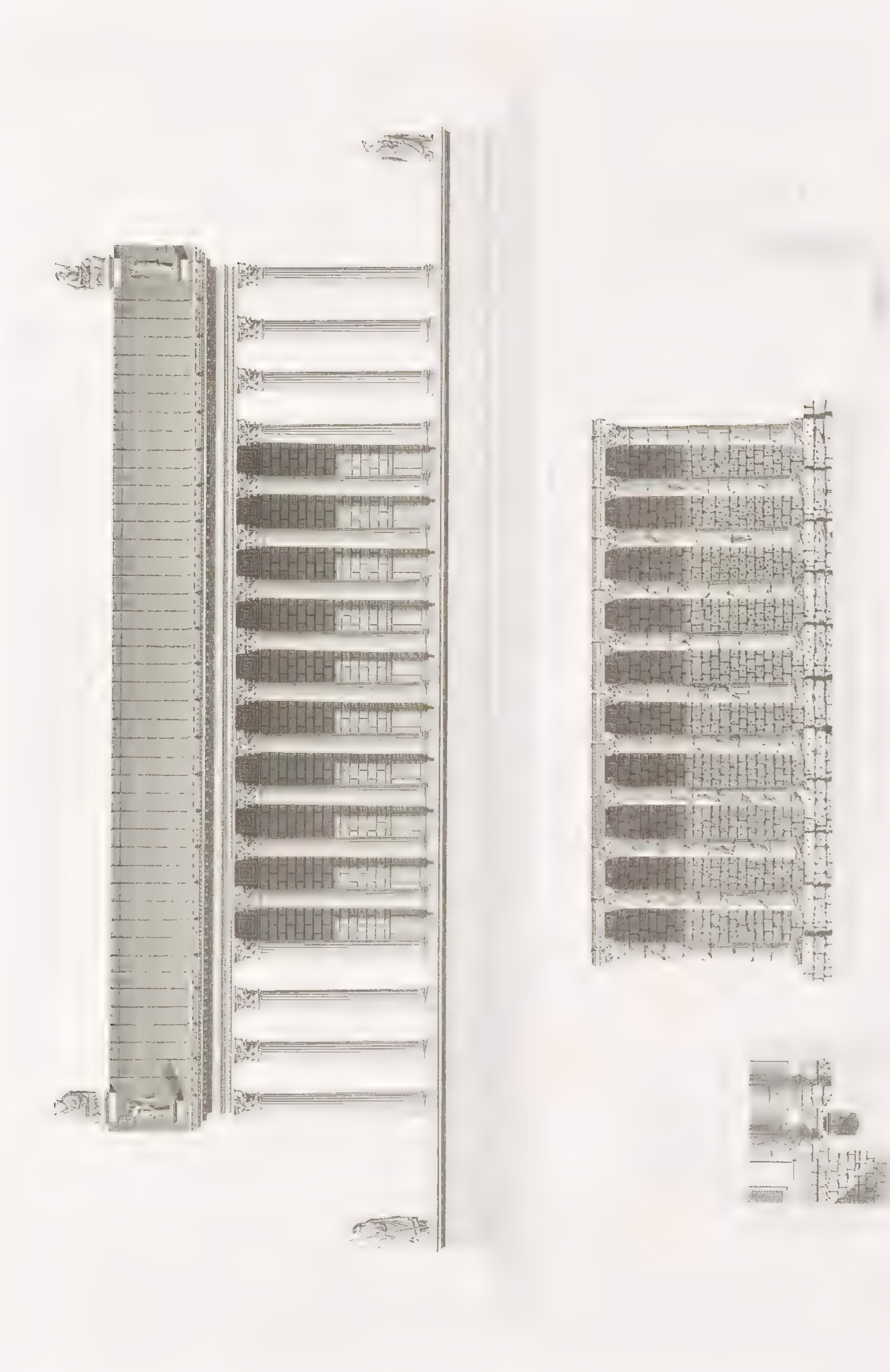
Entablement et soffites. (*Feuilles* H et F.)

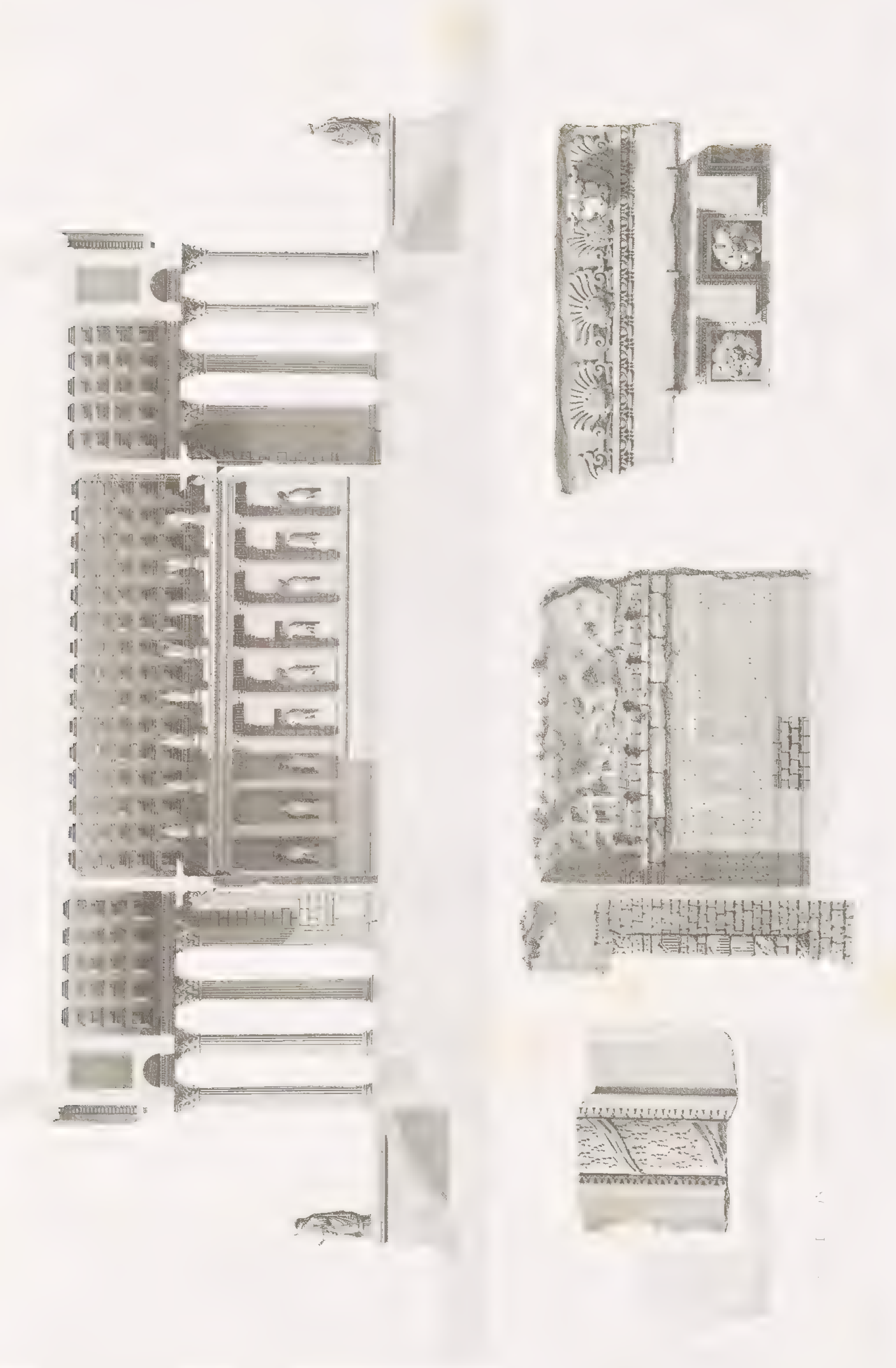
N. B. — Dans le recueil des dessins originaux, conservé à la bibliothèque de l'École des beaux-arts, les feuilles visées par l'auteur dans son mémoire sous les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, portent les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 7.

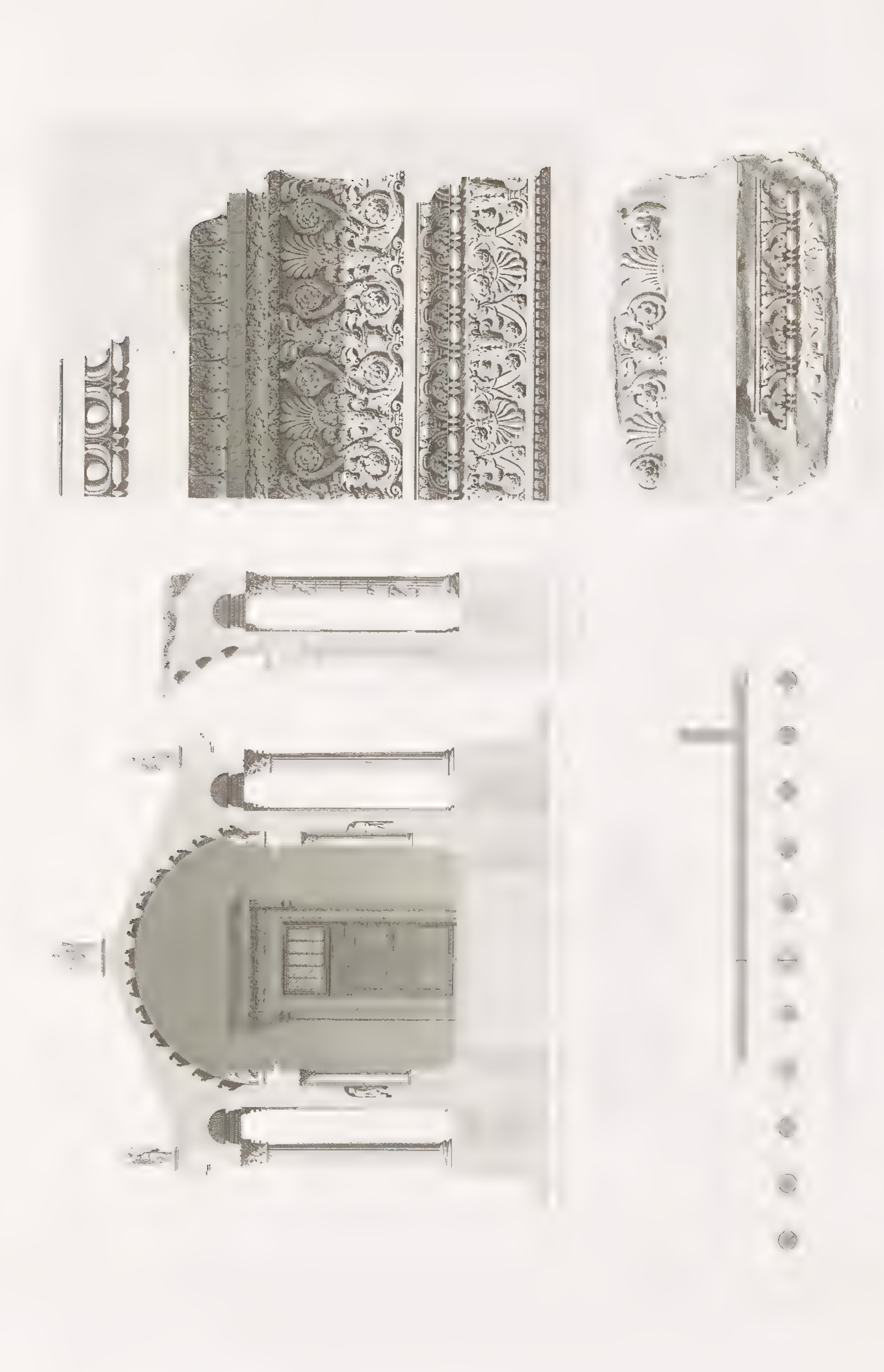


DIVO·M·ARCO·ANTONINO·PIO·EX·S·C·



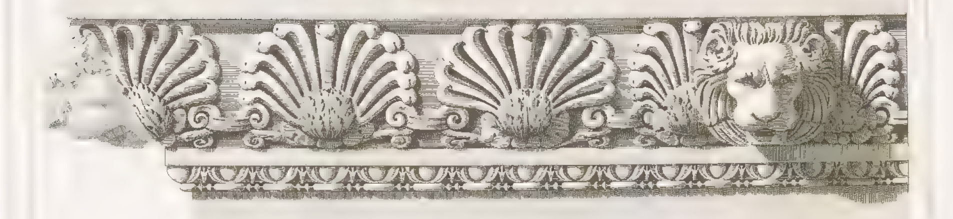


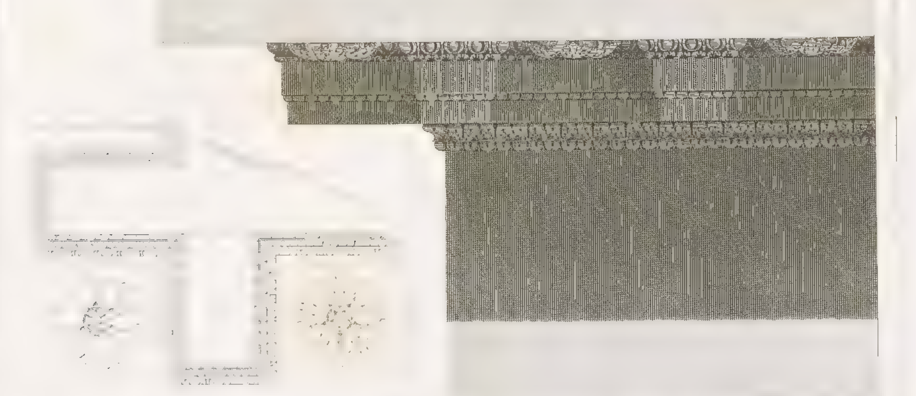


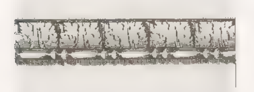




TEMPLE·DE·MARC·AURELE

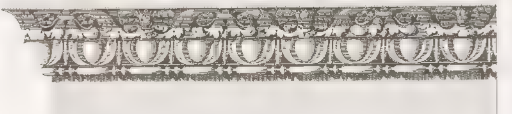















GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01638 3529